

| | | | |
|---|--------------|------------|----------|
| SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV | Date | 10.03.2025 | Folio n° |
| | Délibération | 2025-96 | |
| | Nature | 1.1 | |
| REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE | | | |

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 18 DU 10.03.2025

9 questions numérotées 2025-89 à 2025-97

DELIBERATION

**REGIE AUTONOME « CENTRE D'ESSAIS
DYNAMIQUES NORMAND'INNOV »
MARCHE PUBLIC
FOURNITURE D'ELECTRICITE
AVENANT DE TRANSFERT
AUTORISATION DE SIGNATURE**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux de la Région Normandie – Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14000 CAEN et dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

| Titulaire absent | Suppléant présent | Questions |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Lori HELLOCO | José COLLADO | Ensemble de la séance |

Procurations :

| Mandant | Mandataire | Questions |
|---------|------------|-----------|
| / | / | / |

Excusée : /

Absente : Julie BARENTON-GUILLAS

| EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6 | Questions | Présents | Votants |
|--|-------------------|----------|---------|
| | 2025-89 à 2025-97 | 9 | 9 |

| Convocation effectuée le : | Séance ouverte à : | Secrétaire de séance | Clôture effectuée à : | Compte rendu affiché le : | Date d'affichage |
|----------------------------|--------------------|----------------------|-----------------------|---------------------------|------------------|
| 04.03.2025 | 9 H 00 | Jacques FORTIS | 10 H 15 | 11.03.2025 | 13.03.2025 |

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

| Syndicat Mixte NORMAND'INNOV | | N° | Date | Question | |
|---------------------------------|--------|----|------------|---------------|--------------------|
| CONSEIL SYNDICAL | Séance | 18 | 10.03.2025 | N° d'ordre | N° délibération |
| | | | | 8 | 2025-96 |

| | |
|--------------|--|
| OBJET | REGIE AUTONOME « CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES NORMAND'INNOV » - MARCHÉ PUBLIC – FOURNITURE D'ELECTRICITE – AVENANT DE TRANSFERT – AUTORISATION DE SIGNATURE |
|--------------|--|

TD/EA

Chers collègues,

Dans le cadre de la stratégie de développement du Centre d'Essais Dynamiques situé à Le Pont de Vère – 61100 Caligny, le Syndicat Mixte Normand'Innov doit assurer directement son exploitation dans le cadre d'une régie autonome.

Normand'Innov avait auparavant confié l'exploitation du Centre d'Essais Dynamique à un délégataire via deux contrats de délégations de services publics.

Le premier contrat, signé le 20 mars 2012, dit CED 1, avait pour objet l'exploitation d'une activité d'essais vibratoires et de crash test.

Le second contrat, signé le 20 juin 2018, dit CED 2, avait pour objet l'exploitation d'une plateforme collaborative.

Ces deux contrats prévoyaient, à l'article 20.2 pour le contrat relatif au CED1 et à l'article 8 pour le contrat CED 2, que les contrats en cours à la date d'expiration de la convention pourraient être repris par l'autorité délégante par substitution au délégataire, pour assurer la continuité de l'exploitation.

Ces deux contrats arrivent à terme le 20 mars prochain.

Afin d'assurer la continuité de l'exploitation, il convient de reprendre le contrat en cours d'approvisionnement en électricité.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Madame la Présidente du Syndicat Mixte Normand'Innov, ou son représentant, à signer l'avenant de transfert avec la société ENGIE portant sur l'approvisionnement en électricité du centre d'essais dynamique.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20250310-2025-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025
Publication : 13/03/2025

Yves GOASDOUE